

Déchets

Les points d'apports volontaires

Tourisme

Les balades printanières et estivales

Rebecq en Fleurs

Bulletin d'inscription pour le concours

Sennes et carrières

Le journal du Centre culturel



Édito

Avec le printemps qui s'annonce, on se découvre des envies de balade. Cela tombe bien ! Notre service touristique vous a concocté un programme d'activités qui s'étend du printemps jusqu'à l'été, pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine, en famille ou entre amis. Des visites guidées, des balades originales, des passages dans nos Musées, autant d'activités ouvertes à tous qui vous mettront des paillettes dans les yeux ! Et si vous n'êtes pas disponibles aux dates proposées, aucun problème : vous pouvez effectuer à votre convenance la promenade Totemus, des balades pédestres et à vélo (en vous procurant gratuitement les circuits auprès du service accueil de la Maison Communale), ou encore les balades QR-Code à Rebecq et à Quenast, pour en apprendre un maximum sur l'architecture et les bâtiments remarquables qui jalonnent nos quartiers.

Dans ce numéro de votre journal, vous trouverez également toutes les informations relatives à la mise en place d'un e-guichet, afin de vous permettre de demander vos documents administratifs en ligne sans forcément vous déplacer. Notre site Internet sera également prochainement renouvelé, afin de proposer une meilleure navigation sur les tablettes et les smartphones.

Enfin, je vous rappelle que le système de collecte des déchets a été modifié depuis le 1er février par l'InBW (l'Intercommunale qui gère les déchets en Brabant wallon) et que les sacs blancs sont désormais collectés le mercredi une semaine sur deux. Les sacs verts (pour les déchets putrescibles) sont eux toujours collectés chaque semaine, le mercredi. Nous avons également demandé à l'InBW de placer trois PAV (Points d'Apport Volontaire), l'un à Quenast, l'autre à Bierghes et le dernier à Rebecq, afin de permettre aux citoyens qui le souhaitent de déposer leurs déchets entre deux collectes. Je pense par exemple aux langes ou aux litières, qui peuvent vite être malodorants si on ne dispose pas d'un espace de stockage adapté. Toute la procédure pour obtenir un badge permettant d'accéder à ces PAV est expliquée dans ce numéro.

Je vous souhaite de belles journées printanières à la découverte de nos villages et un bon carnaval !

Patricia VENTURELLI
Bourgmestre



Le 24^{ème}
CARNAVAL
de
REBECQ

VENDREDI 15 MARS 2024
soirée d'ouverture
ancienne gare de Rebecq dès 20h30

SAMEDI 16 MARS 2024
Carnaval des enfants
ancienne gare de Rebecq 14h - 17h

DIMANCHE 17 MARS 2024
carnaval
départ 14h Place de Quenast
15h Peuple
16h15 Gare de Rebecq
17h Place de Rebecq
19h Brûle bosse
20h feu d'artifice

Visites estivales



Du 04 avril au 22 septembre

Les visites estivales, ce sont des visites guidées qui s'adressent au plus grand nombre, petits et grands, pour profiter d'un bon moment en découvrant les sites historiques de notre village.

Une réservation est nécessaire afin d'assurer leur bon déroulement. Les demandes doivent être introduites à la Maison Communale, rue Docteur Colson 1 à 1430 Rebecq - info@rebecq.be - 067/287 811

- 10% pour les rebecquois

Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans

Les Moulins d'Arenberg et la Maison de la bière

Replongez-vous dans le passé, entre pierre et eau, en visitant le Grand moulin et le Petit moulin, construits à la fin du 14e siècle sur les bords de la Senne. Profitez-en pour visiter la maison de la bière. Une dégustation est prévue à l'issue de la visite.

Dates/heures : 26 mai à 14h - 09 juin à 14h

Lieu/ adresse : Rue Docteur Colson, 8

Durée : 1h (hors dégustation)

Tarif : 4€/pers

Circuit découverte au cœur de Rebecq

Faites une pierre deux coups avec ce circuit combiné, véritable voyage découverte au cœur du village de Rebecq.

Dates/heures : 18 mai à 14h - 14 juillet à 14h - 22 septembre à 14h

Lieu/ adresse : Rue Docteur Colson, 1

Durée : 1h15

Tarif : 2,50€/pers



Les richesses du village de Quenast

Au départ du centre du village de Quenast, le guide vous emmènera pour une balade conviviale à la rencontre du patrimoine "quenastois" et de lieux riches en anecdotes.

Dates/heures : 10 août à 14h - 15 septembre à 14h

Lieu/ adresse : Parking du Sentier de la Senne

Durée : 1h15

Tarif : 2,50€/pers



Visite courte de la carrière

Une vue impressionnante du site vous attend !

Visitez la plus grande Carrière de Porphyre à ciel ouvert d'Europe. Exploitée dès le 16e siècle, la carrière connaît le début de son essor en 1844 avec l'industrialisation des outils de production du pavé.

Dates/heures : 04 avril à 10h, 28 avril à 09h30, 16 juin à 09h30, 13 juillet à 10h.

Lieu/ adresse : Rue de Rebecq (parking visiteurs)



Visite longue de la carrière

Vous voulez en savoir encore plus ?

Parcourez le sentier nature à travers le site d'exploitation ancien et en activité. Chaussures de marche conseillées !

Dates/heures : 04 août à 10h, 22 août à 10h.

Lieu/ adresse : Rue de Rebecq (parking visiteurs)

Durée : +- 2h30 Tarif : 3€/pers

Tarif : 3€/pers

Visite cumulée Musée du Porphyre et visite courte de la carrière

Dates/heures : 21 juillet à 09h (départ du musée)

Lieu/ adresse : Rue Docteur Colson, 8

Durée : +- 2h15 Tarif : 2.50€/pers

Le Grand Moulin d'Arenberg et son Musée du Porphyre

Des ouvertures exceptionnelles du Grand Moulin seront également planifiées pendant la période estivale, ce qui vous permettra de visiter librement ce lieu chargé d'histoires.

Dates/heures : 30 juin et 28 juillet, de 14h à 16h (entrée libre).



Envie d'une petite balade originale ?

Excursion : Rebecq vu du rail

Cette visite commentée de +-2h, à bord du Petit Train du Bonheur, vous emmène à travers un périple de 4 km en campagne rebecquoise.

Plusieurs haltes sont proposées pour découvrir l'arrière du village et les Moulin d'Arenberg, le mémorial du Stoquois, la Vallée de la Senne et sa biodiversité, Les 5 ponts et la gare de Rognon.

- Halte au Bloc U où il est possible de visiter les installations du rail et/ou vous désaltérer.

Dates/heures : 20 juillet à 14h et 17 août à 14h

Lieu/ adresse : Gare de Rebecq (Rue du Pont).

Présence souhaitée 15 minutes avant le départ.

Tarif : 5€/pers



E-Guichet

Enfin notre e-guichet est opérationnel.

Comment y accéder ? Vous allez sur notre site www.rebecq.be et choisissez l'onglet e-guichet. Vous vous connectez avec votre carte d'identité ou via ltsme.

Vous pourrez alors choisir 4 différents types de documents :

1. Documents téléchargeables instantanément à partir du Service public fédéral (SPF)

Il s'agit de documents issus du registre de population : composition de ménage, certificat de vie, de résidence, de cohabitation légale, etc.

Tous ces documents seront disponibles instantanément par téléchargement sans aucune manipulation extérieure.

2. Extraits du casier judiciaire central

Vos extraits de casier judiciaire seront également téléchargeables instantanément via le e-guichet.

Petite exception : le modèle 596.2 (contact avec des mineurs) devront être retirés en personne au guichet.

3. Documents délivrés après validation par le service population

Certains documents ne pourront être délivrés qu'après intervention du service population. Ceux-ci seront également téléchargeables mais un délai de 1 à 5 jours sera nécessaire.

Il s'agit, entre autres, de l'autorisation pour la détention d'un animal ou d'une demande faite pour un tiers (vérification obligatoire de la légitimité de la demande).

4. Documents téléchargeables à partir de la base de données des actes d'état civil (BAEC)

Il s'agit des documents d'état civil : mariage, naissance, décès, etc. Ces documents sont directement téléchargeables dans la Banque des Actes d'Etat Civil (BAEC).

Si le document est plus ancien et n'a pas encore été téléchargé dans la BAEC, nous nous chargeons de demander ce téléchargement à la Commune concernée et un délai de maximum 5 jours est alors nécessaire pour l'obtenir.

Le document que vous souhaitez est payant : pas de souci. Le e-guichet comporte un module de paiement sécurisé

Une fois le paiement effectué, le document sera libéré et téléchargeable.



Prime pour la télévigilance

Savez-vous que la Commune intervient dans les frais d'utilisation d'un système de télévigilance ?

Les conditions pour prétendre à cette intervention sont les suivantes :

Les demandeurs doivent être domiciliés sur le territoire de la Commune de Rebecq, et être soit :

- une personne âgée isolée (est considérée comme personne âgée isolée toute personne ayant atteint l'âge de 65 ans et habitant seule)
- une personne handicapée dont l'état de dépendance est certifié par un docteur en médecine
- une personne convalescente dont l'état

demande une aide ponctuelle sous le couvert d'une attestation médicale

- une personne malade de longue durée (Alzheimer, Parkinson, et autres)

L'Administration communale s'engage à rembourser aux patients le montant mensuel forfaitaire de 7,50 € sur les frais de télé-vigilance relié à une centrale assurant un service permanent, et ce sur présentation de la preuve de paiement de la facture de manière trimestrielle ou annuelle. Il est à noter que ce montant ne pourra jamais être supérieur aux sommes réellement supportées par le bénéficiaire.

Intéressés ? Téléchargez le formulaire d'inscription sur notre site www.rebecq.be rubrique « Démarches administratives » ou demandez-le à l'accueil de votre Maison communale.

Week-end carnavalesque



Métiers forains

Les forains s'installeront sur le ballodrome du mercredi 13 mars au mardi 19 mars 2024.

Le carnaval

Vendredi 16 mars 2024 dès 20h00 : soirée d'ouverture à l'ancienne gare.

Samedi 17 mars 2024 de 14h à 18h : Carnaval des Enfants.

Sur le plateau de la Gare rue du Pont : Village carnaval.

Dimanche 18 mars 2024 : Carnaval de Printemps.

Départ de la Grand Place de Quenast à 14h00.

Le cortège empruntera les routes suivantes : rue du Faubourg, rue de Rebecq, rue Trieu du Bois, rue du Pont, rue Docteur Colson et Grand Place.

Le stationnement sera interdit dans les rues empruntées.

La circulation sera, quant à elle, interdite et déviée en amont au fur et à mesure de l'avancée du cortège, à savoir :

• de 12H00 à 16H00 :

- ▶ rue de Saintes, entre le carrefour avec le chemin du Chenois et la Place du Centenaire
- ▶ chemin du Croly, entre le carrefour avec le Try à Fourche et la Place du Centenaire ;
- ▶ Place du Centenaire ;
- ▶ Grand Place de Quenast ;
- ▶ rue du Faubourg, entre le carrefour avec la Grand Place de Quenast et le carrefour avec la rue de Rebecq ;

• de 13H00 à 17H00 :

- ▶ rue de Rebecq ;
- ▶ rue Urban ;

• de 15H00 à 20H00 :

- ▶ rue Trieu du Bois ;
- ▶ rue du Pont ;
- ▶ rue Docteur Colson, entre le carrefour avec la rue du Pont et le carrefour avec la rue du Montgras ;
- ▶ Sentier Tout Blanc, depuis le Sentier de la Houillère ;
- ▶ Sentier de la Houillère, depuis le carrefour avec la Chaussée de la Genette ;

• de 16H00 à 24H00 :

- ▶ rue Ernest Solvay ;
- ▶ Grand Place.

Ces heures sont données à titre indicatif puisque le Service Technique et la Police suivront le cortège et rouvriront les rues au fur et à mesure de l'avancée.

Clôture des festivités dès 19h par le brûle-bosses et un feu d'artifice.

Mot du président du CPAS



Les Conseillers de l'Action Sociale, que vous découvrirez ci-contre, se réunissent non seulement chaque mois pour le Conseil de l'Action Sociale

mais participent également à des Comités Spéciaux, chargés de traiter les demandes particulières. Le Comité Spécial du Service Social, par exemple, se réunit une petite trentaine de fois par an, et étudie près de 1.500 demandes d'aide sociale, le tout dans la discrétion et la bienveillance.

Je tenais à mettre en avant ces mandataires politiques dévoués mais moins médiatisés que les conseillers communaux, en raison de l'aspect hautement confidentiel de leur mission. Ensemble, nous tentons chaque semaine de venir en aide aux citoyens qui en ont besoin, de permettre à chacun de vivre dans la dignité, et il s'agit là d'un travail de l'ombre, souvent émotionnellement difficile. Je suis très heureux de pouvoir compter sur une équipe impliquée et à l'écoute.

Outre l'aide sociale, notre CPAS gère aussi les crèches et les maisons communales d'accueil de l'enfance, ainsi que la Résidence d'Arenberg, et nous pouvons ainsi accompagner les citoyens depuis leur plus jeune âge jusqu'à parfois leur centenaire, comme pour Irène qui vient d'atteindre ce cap et donc vous trouverez les photos dans les pages qui suivent. Le CPAS est ainsi à vos côtés tout au long de votre vie, quand vous en avez besoin. N'hésitez jamais à pousser notre porte, vous ne serez ni jugé ni repoussé. Nos équipes mettront tout en œuvre pour répondre à vos questions et vous proposer des solutions.

Je vous souhaite un excellent Carnaval ce week-end et j'espère que le soleil sera au rendez-vous pour accompagner le Cortège à travers nos villages, afin de porter haut notre folklore local !

Marino MARCHETTI
Président du CPAS

Le Conseil de l'Action Sociale

Le Centre public d'action sociale (CPAS) est une institution, dont la mission légale est d'octroyer l'aide sociale aux familles et aux personnes pour garantir à chacun de **vivre conformément à la dignité humaine**.

Le CPAS est un service public ouvert à tous. Il offre ainsi à la population l'accueil de la petite enfance (MCAE et crèche), l'accueil des seniors (Maison de repos, « SOS Dépannage », aides et les soins à domicile, repas chauds à domicile, animations pour sortir de l'isolement), l'information et le conseil, la traduction gestuelle pour les personnes sourdes et malentendantes, des permanences de méditation, des permanences juridiques...

L'organe décisionnel du CPAS s'appelle le Conseil de l'Action Sociale. C'est là que sont traitées toutes les questions relatives à la gestion et à la politique générale. Les Conseillers de l'Action Sociale sont désignés par le Conseil communal et sont répartis par groupes politiques proportionnellement au nombre de sièges dont chaque groupe bénéficie au sein du Conseil communal. **A Rebecq, il se compose d'un Président et de huit conseillers** qui se réunissent au moins une fois par mois.

En voici la **composition** :

Marino MARCHETTI (Union)
PRESIDENT

Vieux Chemin de Mons 25 - 1430 REBECQ
0476/33.66.28

marino.marchetti.cas@cpas-rebecq.be

Rossano BARCHI (Union)

rossano.barchi.cas@cpas-rebecq.be

Marianne CARLIER (Ecolo)

Rue Docteur Colson 48 bte 1

067/85.43.31 ou 0475/39.16.12

marianne.carlier.cas@cpas-rebecq.be

Axel DEMOL (Objectif Citoyen)

Chaussée Maieur Habils, 64

0475/25.26.68

demol.axel@outlook.com

Alain DYSSSELEER (Union)

Rue des Agaces, 23

067/67.01.84 ou 0472/66.34.76

alain.dysseleer.cas@cpas-rebecq.be

Micheline HAYETTE (Union)

Avenue des Villas 11

067/67.01.88 ou 0471/02.72.55

micheline.hayette.cas@cpas-rebecq.be

Julie JACMART (Union)

Rue de la Chapelle, 39

0471/21.01.08

julie.jacmart.cas@cpas-rebecq.be

Samuel FINET (ECA)

Rue des Agaces, 29

0478/58.20.89

samuel.finet.cas@cpas-rebecq.be

Annie LIEFOOGHE (Objectif Citoyen)

Chemin du Ry, 12

067/67.09.17 ou 0497/36.72.97

annie.liefooghe.cas@cpas-rebecq.be

Au même titre que le **Directeur général communal, le Directeur général du CPAS est le fonctionnaire dirigeant de l'institution.** A Rebecq, le Directeur général du CPAS est M. Luc Rigaux.





Rebecq fête une nouvelle centenaire

Le vendredi 26 janvier 2024, le Collège communal de Rebecq et la Résidence d'Arenberg ont célébré le centenaire de Madame Janssens Irène, fervente supportrice de la RUS Rebecquoise et personnage bien connu du milieu footballistique local.

Une petite réception a été organisée en son honneur, l'occasion pour notre nouvelle centenaire de passer un moment convivial en présence de ses proches, du personnel du CPAS et des membres du Collège communal venus transmettre les félicitations du Palais Royal.

Plaines de vacances communales

Pour les enfants scolarisés en maternelle
et en primaire



24 places maximum pour les vacances de printemps priorité aux Rebecquois, les non-Rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Où ?

École Communale
Ruelle Al'Tache
1430 Rebecq

Où ?

École Communale
Rue du Montgras, 36
1430 Rebecq

Où ?

École Communale
Rue Caporal Trésignies,
13 1430 Rebecq



Quand ?

Vacances de printemps :

du 29 avril au 10 mai 2024 de
8h30 à 16h30



Frais et modalités d'inscription :

> **Vacances de printemps : 20€ par semaine (4jours)**

> Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3ème enfant.

> Les inscriptions se feront par **internet** sur sur la plate-forme : <https://rebecq.guichet-citoyen.be> le samedi, **06.04.2024** de 9h à 18h ou au service enseignement de l'administration communale de 9h à 12h.



Garderie



Repas

> **De 6h30 à 8h30** et de **16h30 à 18h30** Pique-nique à apporter

> 0,50€ la demi-heure

> facture envoyée par courriel
à la fin du stage



Renseignements

Mme Cassandra Dupont

067/28.78.09 pour les inscriptions et l'organisation

Points d'apport volontaire



3 points d'apport volontaire (PAV) pour les déchets ménagers seront placés à aux endroits suivants :

- Rebecq - Rue du Pont (près des bulles à verre) ;
- Quenast - Grand Place ;
- Bierghes - Rue du Stincup Lobbecq (près de la station d'épuration et des bulles à verre).

Ces points d'apport volontaire serviront uniquement à collecter les déchets ménagers (déchets qui sont normalement évacués via les sacs blancs). Les déchets organiques, verre, encombrants, PMC et papier carton ne pourront en aucun cas être évacués via ces PAV.

Les points d'apport volontaire sont installés suite à la modification de fréquence des collectes de déchets ménagers (une semaine sur deux). Ils constituent un service complémentaire à la collecte des sacs poubelles et permettront d'évacuer vos excédents de déchets entre 2 collectes en porte-à-porte.

Comment utiliser les conteneurs hors-sol avec accès par badge

Pour le dépôt des ordures ménagères, la Commune de Rebecq et l'Intercommunale in BW en charge de la gestion des déchets mettent à disposition des conteneurs hors-sol.

L'utilisation de ces conteneurs est payante et se fait à l'aide d'un badge d'accès spécifique.

Ce système de collecte permet d'évacuer les déchets résiduels à tout moment, selon les besoins. Pour les autres déchets (organiques, verre, papiers-cartons et PMC),

veuillez-vous référer aux consignes de tri et modalités reprises sur le calendrier des collectes

Étape 1 : Commandez les badges

Vous pouvez commander les badges d'accès aux conteneurs hors-sol via :

- **Le site internet :** <https://www.monbadgeadchets.be> ou
- **Le NUMERO VERT GRATUIT :** **0800/11.387.**

Après votre demande, vous recevrez un courrier, avec votre badge, dans lequel figureront toutes les informations nécessaires concernant l'activation de ces badges par le versement d'un montant provisionnel à effectuer sur un compte spécifique.

Pour toute question relative aux conteneurs hors-sol, vous pouvez composer le 0800/11.387 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : inbw@sulo.com.

Étape 2 : Approvisionnez votre compte

Chaque ménage qui fait la demande dispose d'un badge relié à un compte spécifique. Ce compte, vous l'alimenterez librement en versant un montant provisionnel de votre choix avec une communication structurée figurant dans le courrier accompagnant vos badges. Sans cette communication structurée lors de vos versements, il sera impossible de lier le montant versé à votre compte.

Exemple, pour 20 dépôts dans le tiroir 30 litres, le montant à acquitter correspondra au tarif du rouleau de 20 sacs payants de 30 litres appliqué dans votre Commune.

ATTENTION : comptez 2 ou 3 jours ouvrables avant que votre solde ne soit mis à jour.

Étape 3 : Prenez vos déchets, votre badge et dirigez-vous vers le conteneur hors-sol

Pour vos ordures ménagères, le tiroir a un volume de 30 litres. Vous pouvez mettre vos déchets en sac(s) ou en vrac. Il n'est pas nécessaire d'utiliser les sacs payants de la Commune.



Étape 4 : Ouvrez le tiroir du conteneur avec votre badge

Le message "Présenter le badge SVP" est indiqué sur l'écran situé sur la droite de la borne.

Passez votre badge quelques secondes devant celui-ci, votre solde s'affiche et, si celui-ci est suffisant, vous pourrez ouvrir le tiroir. Si votre solde est insuffisant (le message « Solde insuf. Recharger SVP » s'affiche), le tiroir sera bloqué et vous devrez procéder au réapprovisionnement de votre compte avant de revenir quelques jours plus tard (2 à 3 jours sont nécessaires pour enregistrer le paiement ; anticipez donc en « rechargeant » quand il ne reste plus que 2 ou 3 euros sur votre compte).



Étape 5 : Déposez vos déchets

Une fois le tiroir ouvert, veuillez y placer vos déchets. Si vous attendez trop longtemps avant d'ouvrir le tiroir, vous devrez recommencer à partir de l'étape 4. Votre solde ne sera débité que lors de l'ouverture du tiroir.

Étape 6 : Fermer le tiroir

Dès que le tiroir est fermé, vos déchets tombent dans le conteneur.

Vous avez plus de déchets ? Répétez les étapes de 4 à 6. À chaque ouverture du tiroir, le tarif appliqué dans votre Commune sera retiré du solde de votre compte.

Pour la tranquillité publique, tout dépôt de déchets dans les conteneurs hors-sol est interdit entre 22h00 et 6h00.

Questions / Réponses

1. Comment apporter vos déchets ?

Les sacs payants réglementaires ne sont pas nécessaires !

Pour les ordures ménagères (borne grise avec la silhouette d'un sac poubelle), vous pouvez mettre vos déchets dans le tiroir soit en vrac, soit dans un ou plusieurs sac(s) quelconque(s). Veillez à ne pas dépasser **30 litres maximum** par dépôt afin de ne pas risquer de bloquer le tiroir.

2. Que faire si j'ai un objet qui ne rentre pas dans le tiroir ?

Pour ne pas bloquer le tiroir, veillez à bien placer vos déchets à l'intérieur du tiroir (rien ne doit dépasser) et à bien ficeler les matières qui peuvent gonfler une fois le tiroir fermé. **NE FORCEZ PAS LE TIROIR, SVP.**

Si l'objet (ex. : un vieux parapluie canne, une grande poêle,...) ne peut être réduit de manière à entrer dans le tiroir de 30L, vous pouvez le déposer au recyparc en suivant les conseils de tri.

3. L'un des messages suivants apparaît sur l'écran situé sur la droite de la borne, que dois-je faire ?

« **Conteneur plein, pas d'accès** » : vous pouvez déposer vos déchets dans un autre conteneur disponible ou revenir ultérieurement (inutile de téléphoner pour nous le signaler car la détection du taux de remplissage du conteneur est automatique et par conséquent, la vidange par les services compétents est déjà programmée).

« **Solde : ...€, accès OK** » : indique le montant de votre solde avant ouverture du tiroir.

« **Solde faible, recharger SVP** » : votre solde est insuffisant ou nul, vous devez « recharger » votre compte pour pouvoir déposer vos déchets

Pour tout autre message pour lequel vous vous posez des questions, veuillez contacter le Numéro Vert 0800/11.387.

4. Que faire si je désire un badge supplémentaire ou en cas de perte ou de vol d'un badge ?

Contactez le Numéro Vert 0800/11.387 ou connectez-vous sur le site <http://www.inbw.be/dechets/cipom-ciffom>.

ATTENTION : tout badge supplémentaire sera payant (10 EUR par badge, frais d'envoi compris). Dès réception de votre paiement, votre nouveau badge vous sera envoyé. Ce dernier sera activé directement et relié à votre compte.

5. Que faire en cas de déménagement ?

Contactez le Numéro Vert ou connectez-vous sur le site Internet. Votre solde éventuel vous sera remboursé.

6. Comment se réalise la vidange des conteneurs ?

Chaque conteneur hors-sol communique quotidiennement avec un serveur central qui reçoit toute une série d'informations. Par conteneur, un taux de remplissage sera estimé sur base du nombre d'ouvertures du tiroir. De plus, toutes les données liées aux badges de chaque utilisateur (solde et dépôts) seront également transmises à ce serveur.

Grâce à ce système de gestion informatique, chaque jour, l'ordinateur enverra à chaque conteneur, la mise à jour des soldes et au collecteur compétent, une liste des conteneurs à vidanger. Le collecteur adaptera sa tournée en fonction des besoins.



Découvrons notre patrimoine

Dans le cadre d'un projet réalisé avec le Centre culturel de Rebecq, « Notre patrimoine revisité », les élèves de troisième année de l'école communale de Rebecq sont allés visiter les carrières de Rebecq. Ils ont pu voir cet énorme trou que les ouvriers creusent pour obtenir de la pierre de porphyre.

Ensuite, ils sont allés visiter le musée où d'intéressantes informations leur ont été transmises sur le travail des ouvriers au fil du temps.

Ce beau projet aboutira avec des œuvres façonnées par les enfants et une exposition au moulin d'Arenberg au mois de mai !



A votre service !

Le service de cohésion sociale s'installe le temps d'un après-midi dans votre quartier




**22 MAI : QUARTIER DES AUBÉPINES – 12 JUIN : QUARTIER DES AGACES
19 JUIN : QUARTIER DES AUGUSTINES – 26 JUIN : QUARTIER DES ROKÈTES
3 JUILLET : QUARTIER CROIX DE FEU**

Editeur responsable: Patricia Vermeir, Bourgmestre, rue Docteur Colson 1, 4000 Rebecq



Formation BEPS

L'administration communale de Rebecq, en collaboration avec La Croix Rouge de Belgique propose une formation gratuite pour les jeunes de 15 à 21 ans.

Pendant deux journées de formation, nous te proposons différents types d'intervention afin d'administrer les premiers soins efficacement et en toute sécurité, ainsi que la manière de communiquer les informations pertinentes aux services de secours (112).

Tu auras également l'occasion d'apprendre :

- la réanimation et la défibrillation de l'adulte, la désobstruction, la position latérale de sécurité, la stabilisation de la tête en cas de suspicion de traumatisme crânien, cervical ou dorsal ;
- les conduites à tenir en cas de malaise cardiaque,

accident vasculaire cérébral, hémorragie, membre sectionné, plaie, brûlure, fracture, intoxication, etc.

Quand ? La première semaine de juillet

Les inscriptions sont obligatoires et se font uniquement par téléphone au 0476/21.50.82 ou par mail via pcs@rebecq.be.

Attention, le nombre de places est limitée !



Goûters des pensionnés

Les 15 et 16 janvier derniers se sont tenus les traditionnels goûters des pensionnés qui ont rassemblé pas moins de 280 personnes !

Ces goûters sont toujours des moments de partage et de convivialité très attendus.

Nous avons hâte de vous y retrouver nombreux l'année prochaine !



Concours « Rebecq en fleurs »

Rebecq est une bien jolie commune, où il fait bon vivre. Notre village sera encore bien plus attrayant dès le printemps, lorsque bourgeons et fleurs commenceront à éclore dans nos jardins et au bord de nos routes.

L'Administration communale vous propose de contribuer à l'embellissement de notre joli village en participant au concours « Rebecq en fleurs ».

Chacun peut y trouver la ou les catégorie(s) lui correspondant le mieux. Vous pouvez vous inscrire simultanément dans une catégorie « Façade » et dans une catégorie « Jardin ». Le jury passera à la fin du mois de juin.

La remise des prix aura lieu en septembre lors d'une réception à laquelle chaque participant sera invité pour recevoir un cadeau et peut-être un des nombreux prix !

Catégories

FAÇADES MAISON DE RANGÉE :

Quelques fleurs dans une jardinière, il suffit de peu de choses pour faire d'une simple façade une entrée accueillante et sympathique.

FAÇADES MAISON DE RANGÉE AVEC JARDINET A L'AVANT

Une jardinière à la fenêtre, une suspension, des pots sur la devanture, quelques fleurs dans le jardinet, juste de quoi égayer le quartier.

MAISON 3 OU 4 FAÇADES AVEC JARDINET A L'AVANT

La décoration de la façade ainsi que du jardinet visible depuis la voie publique seront pris en considération lors du passage du jury.

JARDINS FLEURIS

Votre jardin est situé à l'arrière de votre habitation ? Pas de problème ! Choisissez cette catégorie pour montrer au jury le fleurissement de votre jardin ou l'agencement de votre potager.

JARDINS AU NATUREL

La nature à l'état pur : pas d'utilisation de pesticides, utilisation d'espèces indigènes et mellifères, culture biologique, compostage, respect de la faune et de la flore.



Bulletin d'inscription

À RENVoyer AVANT LE 18 JUIN 2024 À L'ADMINISTRATION COMMUNALE - RUE DR COLSON 1 - 1430 REBECQ

Nom _____

Prénom _____

Téléphone _____

Adresse _____

Participera(ont) au Concours « Rebecq en fleurs 2024 » dans la catégorie suivante :

Façade maison de rangée

Maison 3 ou 4 façades avec jardinet à l'avant

Jardin au naturel

Façade avec jardinet à l'avant

Jardin fleuri

Merci de cocher la catégorie sélectionnée - sont également acceptées les inscriptions simultanées à une catégorie « Façade » et une catégorie « Jardin ».



Analyse du radar préventif placé chemin du Chenois



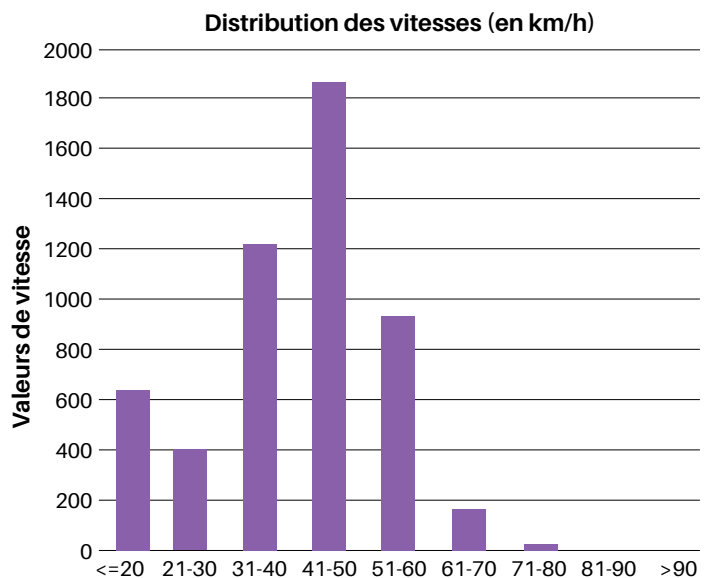
Le radar préventif de la Commune a été positionné au chemin du Chenois 33, du 5 au 19 décembre 2023, soit 14 jours.

La vitesse maximale autorisée à cet endroit est de 50 km/h. Cependant, des habitants nous ont rapporté que tous les usagers ne respectaient pas toujours cette limitation. Nous avons voulu objectiver ce sentiment. Le tronçon de la rue que le radar observait est en bordure d'agglomération (proche de la fin de la zone 50). Le stationnement sur la rue est libre et peu pratiqué, du moins dans la partie observée qui est peu densifiée. La rue monte en pente douce vers la sortie du village. Les véhicules venant du village ont du champ pour prendre de la vitesse et la pente plus forte venant du cimetière donne la capacité d'accélérer $\frac{3}{4}$ même si du fait de la courbe la visibilité est réduite. La rue est confortablement large et en bon état.

Dates	Du 05/12/2023 au 29/12/2023		
Nombre de jours	14		
Direction	vers le village	vers le cimetière	dans les 2 sens
Nombre de passages	561	547	1 108
Nombre de véhicules par jour (moyenne)	40	39	79
Répartition	51%	49%	100%
Entre 0 et 50 km/h (usagers)	439	437	876
Entre 0 et 50 km/h (%)	78%	80%	79%
Excès de vitesse (usagers)	122	110	232
Excès de vitesse (%)	22%	20%	21%
Vitesse moyenne (usagers)	42	38	40
Vitesse maximale	78	89	89
V85 (usagers)	53	52	53

La moyenne quotidienne est de près de 80 passages. La fréquentation est quasiment égale dans les deux sens. Même si la vitesse moyenne et la norme V85 sont à peu près semblables dans les deux directions, le pourcentage d'excès de vitesse est plus élevé dans la direction du village (22 % de dépassement des 50 km/h).

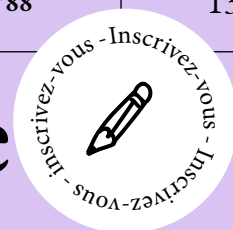
Les résultats montrent que la vitesse moyenne est de 40 km/h (soit 10 km/h de moins que la vitesse maximale autorisée) et que 85% des usagers circulent sous les 53 km/h. Mais 21% des usagers roulent à plus de 50 km/h. Le graphique suivant montre la répartition du trafic en fonction des tranches de vitesse de 10 km/h.



On constate donc que certains conducteurs ne sont pas respectueux de la limitation de vitesse. Même si la route est dégagée, un danger peut toujours survenir : un chien errant, un enfant à vélo, une voiture qui sort d'une allée. Pensez qu'il n'est pas agréable aux promeneurs de se faire frôler par des véhicules passant en trombe, dans un quartier que l'on peut considérer comme calme. Conducteurs pressés, mettez-vous à la place des autres ! Rouler au-dessus des 50 km/h ne vous fait gagner que des secondes. Est-ce que cela vaut la peine de mettre en danger la vie des riverains pour si peu ?

Satisfait ?

Depuis début février, nous avons mis en place une enquête de satisfaction pour évaluer la satisfaction des citoyens par rapport aux différents services communaux. À chaque passage dans un service communal, vous serez invité à compléter un document qui nous permettra par la suite d'améliorer notre service au citoyen. N'hésitez pas à nous soumettre vos impressions et suggestions !



Formulaire de candidature pour les plaines de vacances communales

À REMETTRE POUR LE VENDREDI 29 MARS 2024 AU PLUS TARD

Coordonnées :

Nom _____ Prénom _____
 Date et lieu de naissance _____ Adresse _____
 Tel et/ou GSM _____
 Mail _____ Profession et/ou études en cours _____
 N° de Registre national _____ N° compte bancaire _____

Tranche d'âge pour laquelle vous vous portez candidat :

- 2 1/2 à 6 ans
 6 à 12 ans

Disponibilité(s) :

- Plaines de printemps : Semaine du 29 avril au 3 mai 2024 (4 jours)
 Plaines de printemps : Semaine du 6 au 10 mai 2024 (4 jours)

Brevet d'animateur ou titre acquis :

Expériences(s) professionnelles(s) :

Date et signature :

Pouvez-vous détailler vos différentes expériences professionnelles en centre de vacances ou en mouvement de jeunesse ?

Avez-vous le BEPS (brevet des premiers soins) ? Oui Non

Je m'engage à faire parvenir avec le document ci-joint une lettre de motivation

Avez-vous déjà signé un contrat moniteur (article 17) en 2024 ? Si oui, combien de jours ?



Classe de neige

Les élèves des classes de P6 des écoles communales de Bierghes et de Rebecq ont eu la chance de partir une semaine en classe de neige au sein de la magnifique station de Pelvoux-Val-louise.

La **station de ski** se situe à l'amont de la vallée de la Vallouise; elle fait partie du Parc National des Écrins qui recouvre trois quarts de son territoire.

Tous les élèves ont appris ou se sont entraînés en fonction de leur niveau. Quelle chouette semaine pour terminer en beauté ce cycle primaire !



Elections 2024 - Personnes à mobilité réduite

Vous le savez certainement déjà mais cette année 2024 est une année bi-électorale. Le **09 juin** prochain vous serez invités à élire nos représentants aux niveaux fédéral, régional et européen. Le **13 octobre**, vous choisirez vos élus communaux et provinciaux.

A ces occasions, le législateur a voulu faciliter l'accès aux bureaux de vote des personnes à mobilité réduite et chaque bureau de vote devra dès lors être pourvu d'un isolement spécifiquement adapté.

Notre Commune, à l'instar des élections précédentes, a décidé d'aller plus loin et de venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés à se rendre dans leur bureau de vote : **un service de transport et d'accompagnement sera mis en œuvre.**

Concrètement, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire afin qu'un véhicule (probablement le Proxibus) vienne vous chercher à votre domicile, vous conduise au bureau de vote, une personne vous prendra en charge jusqu'à l'isolement et vous serez ensuite redéposé à votre domicile.

Un seul contact l'Administration communale - service Accueil : **067/28 78 11**. Vous donnez **vos nom, prénom et adresse ainsi que votre numéro de téléphone** et ce avant le 31 mai (pour les élections de juin) et le 03 octobre (pour les élections d'octobre).

Une fois les inscriptions clôturées, nos services établiront un horaire en fonction des demandes et nous vous communiquerons l'heure à laquelle nous viendrons vous chercher.

TU T'Y CONNAIS UN PEU EN INFORMATIQUE ?

Nous recherchons des **BÉNÉVOLES**

- Utiliser un ordinateur, une tablette, un gsm
- Utiliser Word, Excel, Powerpoint
- Surfer sur Internet
- Utiliser les réseaux sociaux
- Télécharger une application
- Créer et gérer une boîte mail
- ...

EN INDIVIDUEL OU EN COLLECTIF, AU MATIN OU APRÈS-MIDI, LE SUJET, ... C'EST TOI QUI CHOISIS !

L'aventure te tente ? Appelle nous !
Françoise : 0476 21 50 82 ou Marie 0476 21 49 82

¿HABLAS ESPAÑOL?

L'ALCE (Agrupación de Lengua y Cultura Española) offre des cours d'espagnol et de culture espagnole **gratuits** pour les enfants de 7 à 17 ans. L'ALCE est un programme du ministère espagnol de l'éducation qui fait partie de la mission diplomatique de l'ambassade d'Espagne.

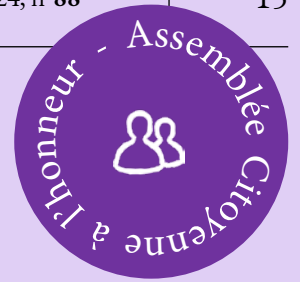
¿PORQUÉ?
Favoriser les liens culturels et linguistiques entre les étudiants d'origine espagnole, et l'Espagne, et apprendre l'espagnol ainsi que la réalité socioculturelle espagnole.

¿DÓNDE Y CUÁNDO?
Les cours sont donnés de manière hebdomadaire, 2 heures/semaine à l'Athénée Royal de Braine-le-Comte.

¿PARA QUIÉN?
Pour les enfants scolarisés en Belgique, à partir de 7 ans et d'origine espagnole.

INSCRIPCIONES
Infos et inscriptions : <https://tinyurl.com/5n9amz2s> ou alceblc@gmail.com

L'assemblée Citoyenne à l'honneur



L'Assemblée Citoyenne, une initiative originale mise en place à Rebecq, prend doucement ses marques. Son Président, Dimitri Legasse, répond à quelques questions.

A quelle fréquence s'est réunie l'Assemblée Citoyenne ces deux dernières années ?

L'Assemblée Citoyenne s'est réunie trois fois : deux fois en 2022 et une fois en 2023. La première fois, en juin, pour son installation et, ensuite, en septembre, pour aborder comme thématique la gestion des déchets. En mars 2023, c'est l'extinction de l'éclairage public la nuit qui était au menu des débats.

Les séances de l'Assemblée Citoyenne ont-elles été documentées ?

Pour la gestion des déchets, l'Assemblée Citoyenne a reçu deux invités extérieurs de l'inBW qui ont réalisé une présentation. Tout d'abord, ils ont présenté leur intercommunale en quelques chiffres et expliqué le coût-vérité. Ils ont ensuite développé les différents traitements généraux possibles des déchets, dont celui des déchets organiques. Pour finir, ils ont abordé plus spécifiquement la gestion des déchets à Rebecq et l'augmentation des coûts de gestion ainsi que les pistes et objectifs envisagés pour y pallier lors du prochain marché qui débutera en février 2024.

Pour la troisième réunion relative à l'extinction de l'éclairage public, l'Assemblée a reçu copie de deux publications explicatives quant au passage au LED et à l'extinction de l'éclairage nocturne, ainsi qu'à la mise en place de réflecteurs sur l'entité communale.

Ceci permet aux citoyens de donner un avis éclairé, en connaissance des légis-

lations en vigueur ou des contraintes qui s'imposent à nous.

Quelles thématiques ont été abordées plus spécifiquement concernant la gestion des déchets ?

L'Assemblée a discuté des différents types de collectes dont celles des encombrants, des déchets organiques et déchets verts. Elle a également débattu de la question du rythme des différentes collectes et des contraintes que cela engendre pour les citoyens notamment la problématique des odeurs, du stockage et des nuisibles. Les membres ont par ailleurs discuté des différents types de contenant : des sacs plastiques, des conteneurs à puce, des conteneurs enterrés, des points d'apport volontaire et des parcs à conteneurs. La communication de la commune et de l'inBW à propos de la gestion des déchets

a également été abordée ainsi que les coûts fixes des soumissionnaires pour le prochain marché à savoir le carburant, les camions et les chauffeurs.

De quoi, plus précisément, a donc discuté la dernière Assemblée à propos de l'extinction de l'éclairage public nocturne ?

L'Assemblée a réalisé un tour de table par rapport à ses impressions après quelques mois de coupure de cet éclairage nocturne. Ils ont abordé la question du sommeil, de la visibilité des piétons et de leur sécurité, de la conduite de nuit, de la mise en place des réflecteurs et de leurs performances, de la communication qui a entouré cette coupure et des LED. Finalement, ils ont discuté des améliorations possibles dont certains endroits à sécuriser.



Le service travaux travaille pour vous

1) Travaux réalisés :

Travaux en voiries :

- **Asphaltage** : remplacement de la couche d'usure sur diverses portions de voiries à l'**Avenue des Croix du Feu**, au **Chemin du Gibet**, à la **Rue de Saintes** et au **Chemin du Stoquois** pour un montant de 100.000 €



- **Réfection de la Rue Docteur Colson, du Chemin du Stoquois et de la Rue des Cendres** : fin des travaux de renouvellement du réseau d'égouttage et de la réfection totale (trottoirs, voirie, nouvelle fondation) de façades à façades pour une dépense totale de 1.323.055,89 €, somme détaillée comme suit:

- 1.015.000 € TVAC pour les travaux de voirie (Commune) subsidiés par la SPW à hauteur de 60%
- 308.055,89 € HTVA (0%) pour les travaux d'égouttage prioritaires subsidiés à 79% par la SPGE



Ces travaux ont permis également de créer un réseau souterrain spécifique pour capter les eaux de pluies et de ruissellement provenant du Chemin Froidmont pour les envoyer directement dans la Senne.

Ce dispositif conjoint avec les aménagements au Chemin Froidmont a montré toute son efficacité pendant les fortes pluies de cet été, et dernièrement du mois de janvier, amenant un peu plus de sérénité aux riverains de la Rue des Cendres et du Chemin du Stoquois.

- **Réfection rue de la Rue Zaman** : fin des travaux de renforcement du réseau d'égouttage et de la réfection totale (trottoirs, voirie, nouvelle fondation) de façades à façades pour une dépense totale de 585.153,90 € somme détaillée comme suit :

- 515.284,20 € TVAC pour les travaux de voirie (Commune) subsidiés par la SPW à hauteur de 60%
- 69.869,70 € HTVA (0%) pour les travaux d'égouttage prioritaires subsidiés à 79% par la SPGE



Travaux dans les bâtiments communaux :

- **Travaux d'embellissement de mise en peinture dans les écoles** pour un montant de 50.000 €

- Travaux effectués lors des vacances d'automne : Ecole Al Tache (couloirs), école Montgras (bureau direction et couloirs)

- Travaux effectués lors des vacances de détente : école Germinal (tous les couloirs)

- Travaux planifiés lors des vacances printemps : école Rue de Saintes (radiateurs classes 1,2,3,4 et halls entre classes, les portes et autres cimentages du mur extérieur et peinture du grillage extérieure côté cour de récréation.

- Travaux planifiés en juillet : école de Bierghes (toilettes) + portails extérieurs à l'école Al Tache, du Montgras, des Tourterelles et de Germinal.



Travaux d'entretien :

- **Curage des fossés** > 15 km et plus de 200 tonnes de terres excavées

- **Elagage d'arbres** (> 150 arbres) pendant la période de non-nidification avec la plantation de 130 mètres d'une haie vivace à la Chaussée de Tubize

2) Travaux en cours :

Travaux en voiries :

- Réfection de la voirie : travaux d'asphaltage du **Chemin du Petit Spinoi** (75.000€) et de la **Rue du Buchot**
- Réfection de la **Rue Sainte Renelde** (175.000€) entre la Rue de Bierghes et le carrefour avec la Rue du Buchot
- Réfection totale du **parking situé au rond-point du Peuple** avec des travaux d'asphaltage de la Rue de Rebecq, du rond-point du Peuple et de la Rue Zaman
- Réfection de trottoirs au **Chemin du Stoquois** devant les habitations du 34 et entre le 56 et 66
- Réfection des casses **vitesse à la rue du Montgras** et du casse-vitesse et chicanes à la **Rue du Radoux**
- Sécurisation du **rond-point à la Rue du Radoux** avec la Rue Montplaisir

Travaux en bâtiments :

- Démarrage début mars des **travaux de restauration et de réhabilitation de la Chapelle des Augustines en Bibliothèque** pour un montant total de 4.600.000€ subsidiés à 60% par le plan de relance Européen et la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'inauguration est prévue pour décembre 2025. Une œuvre d'art signalétique sera également créée aux alentours de la Chapelle pour amener les citoyens vers ce futur joyau de Rebecq.
- **Création d'un nouveau préau à l'école de Bierghes** (placement pendant les vacances de printemps)

3) Travaux à venir 2024-2025

- **Démolition et construction d'un nouveau bâtiment scolaire « basse énergie » sur l'implantation de l'école à la Rue de Saintes** (1.800.000€) . Permis d'urbanisme en cours (octobre 2023-mars 2024). Inauguration prévue pour la rentrée scolaire 2026.
- **Aménagement de la Place de Wisbecq** : renouvellement du réseau d'égouttage avec une nouvelle station de relevage et la réfection totale (trottoirs, voirie, nouvelle fondation) de façades à façades, la mise en souterrain du réseau basse tension aérien, le renouvellement de l'éclairage public et l'implantation de bornes de rechargement pour une dépense totale

de 2.476.048,67 € somme détaillée comme suit :

- 1.150.000 €, TVAC pour les travaux de voirie (Commune) subsidiés à 65% par la Région Wallonne,
- 329.359,67€ HTVA (0%) pour les travaux d'égouttage prioritaires subsidiés à 79% par la SPGE et 996.689,00€ HTVA (0%) pour la création de la station de relevage subsidiée à 100% par la SPGE,

Timing travaux :

Travaux station de relevage : premier semestre 2025

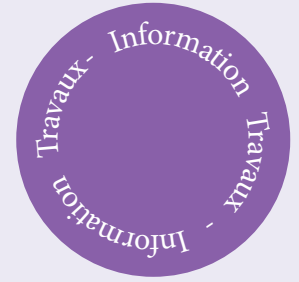
Travaux impétrants : mars 2025 - septembre 2025

Travaux Place de Wisbecq : septembre 2025-à septembre 2026

- **Réfection de la Route Industrielle** : remplacement du revêtement routier, nouveau marquage routier et création de deux nouveaux quais de bus pour un budget de 750.000€ financé à 50% par la Région Wallonne. Travaux planifiés entre le 16/06/2025 et le 15/07/2025.

La dératisation
aura lieu les **20, 21**
et **22 mars.**

Inscrivez-vous au 067/28.78.11 ou
info@rebecq.be



Remplacement des plateaux à la rue du Montgras

Du **29 avril 2024 au 10 mai 2024** (congés scolaires) : les plateaux de la rue du Montgras seront modifiés.

Concrètement : les trois plateaux suivants seront retirés dans l'ordre repris ci-dessous :

- **Devant l'école : 3 jours.**

La rue de la Chapelle sera rouverte dans les deux sens et la déviation se fera via celle-ci

- **Carrefour Avenue des Cerisiers Roses : 3 jours.**

Déviation via le Chemin Planche Quévit et la rue Parmentier. La rue de la Chapelle restera à deux sens.

- **Carrefour rue de la Chapelle.**

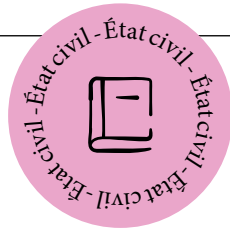
Déviation via le Chemin Planche Quévit et la rue Parmentier. La rue de la Chapelle restera à deux sens.

Le **10 mai 2024** asphaltage de toutes les zones.

Durant les travaux, la rue du Montgras sera accessible aux riverains en soirée mais attention aux dénivelés.

Durant les travaux, les bus seront déviés par le Chemin du Petit Spinoi.

État civil



Ils sont arrivés 

En décembre (suite)

Alicia NGENZI ALLOUCHERY, née le 31 décembre, chez Mélanie Allouchery et Bernard Ngenzi

Jack PAPPENS, né le 12 janvier, chez Andreea Manolescu et Jean-François Pappens

En janvier,

Keyton HANART, né le 2 janvier, chez Lindsay Ocula et Laurent Hanart

Henry SALMON, né le 18 janvier, chez Maurine Leroy et Pierre Salmon

Nélio BLONDIAUX, né le 6 janvier, chez Mandy Senterre et Steve Blondiaux

Malena VANDENPLAS, née le 31 janvier, chez Morgane Pepe et Jason Vandenplas

Luca CONSILVIO, né le 11 janvier, chez Prescilla Calamera et Alexandre Consilvio

Alba DUMONT, née le 28 janvier, chez Samantha Van Craenenbroek et Loïc Dumont

Milan MONTFORT, né le 31 janvier, chez Ophélie Van Belle et Devon Montfort



Ils nous ont quittés

En décembre (suite),

Jacqueline Vermeulen, Charles Etienne, Simonne De Vleeschouwer, Liliane Osée, Giovanni Gigante, Paul Berte, Danielle Geyskens, Monique Colon

En janvier,

Gilberte Devriese, Alain Cailleau, Maria Pleck, Jacqueline De Waele, Bruno Hainaut, Annie Huart, Veronique Van Hyfte, Gilberte Macq, Alain Soetens, Francis Dubois, Hélène Baert, Marie Louise Dejonghe

Le frelon asiatique s'est installé dans nos jardins, nos bois ! Aidez-nous à trouver les nids !

Ouvrez l'œil...

Introduit accidentellement en France en 2004, il est arrivé en Belgique en 2018 et il est maintenant sur tout le territoire. Les ruchers situés à proximité de chez vous sont attaqués par le frelon asiatique, qui fait une chasse sans merci aux abeilles et insectes sauvages. Il peut tuer les colonies !



Pour vous, il n'est dangereux que dans le voisinage immédiat du nid.

Les gros nids ont été construits assez haut dans les arbres ou dans des abris. L'automne les rend visibles dans les buissons ou les arbres dénudés.

Le piégeage au printemps est indispensable !

En effet, dès le 10 mars, les jeunes reines de frelons asiatiques vont sortir d'hibernation. Affamées, elles rechercheront à s'alimenter avant de commencer un nouveau nid de cellulose dans un abri de jardin, un garage, une sous-pente...



Vous pouvez les piéger avec du sirop de cassis alcoolisé (1/3 cassis, 1/3 bière, 1/3 vin blanc). L'alcool permet d'éviter les abeilles.

En cas de découverte de nids au printemps, vous pouvez contacter l'union des Apiculteurs de Rebecq-Engnien, qui viendra vous aider à vous en débarrasser. Infos : www.apiculture-rebecq-engnien.be ou 0479/65.95.94



**R1 - 13/03/24 au
19/06/24**

La fin de saison approche mais nous avons encore une programmation riche et diversifiée au Centre culturel de Rebecq !! Nous sommes fiers de vous présenter notre sélection de spectacles, expositions, ciné-club et événements spéciaux qui promettent de captiver toutes les générations et de nourrir vos esprits avides de découvertes.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments d'émotion, de rire et de découverte au sein de notre Centre Culturel. Ensemble, cultivons la passion de la culture !

Un programme varié !

Pour nous joindre :

- Billetterie électronique, dispo 7/7, 24/24 via www.rebecqculture.be
- reservation@rebecqculture.be
- **067 63 70 67** - du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 9h à 12h

SPECTACLES

Wireless people



Maïa Blondeau et Greta Fjellman

- **Jeudi 4 avril 20h**
- Salle communale de Quenast
- 14€ - 8€ (moins de 26 ans) - Art.27
- Conseillé dès 12 ans

Un portrait actuel des réseaux sociaux et de leurs paradoxes

Wireless people est une rencontre entre le monde virtuel des réseaux sociaux et le monde organique du théâtre.

Une actrice, une compositrice, des poèmes-partitions, pas de stabilité, pas de durabilité, pas de forme convenue. Un seul en scène qui propose une traversée éclair, rythmique et ludique de différentes situations et sensations vécues sur les réseaux sociaux d'aujourd'hui: facebook, instagram, tiktok, twitter, youtube, etc.

Se dresse en IRL (in real life) un portrait actuel des réseaux sociaux et de leurs paradoxes. La scène devient une zone de bug qui laisse transparaître les spécificités abstraites et omniprésentes des réseaux - instantanéité, rapidité, vraisemblance, immatérialité, polyvalence, poly-chronicité, muabilité.

Une « collaboration itinérante » entre Le Vilar et treize lieux de culture et centres culturels du Brabant wallon en tournée du 20 mars au 26 avril.

Le Pacte – Maxime Mandrake



- **Vendredi 26 avril - 20h**
- Salle communale de Quenast
- 20€ - 16€ (moins de 26 ans) - Art.27

Magicien de 26 ans et originaire du Brabant Wallon, **Maxime Mandrake** est l'étoile montante de l'illusionnisme. Récemment vainqueur de deux médailles d'or et d'argent lors des Championnats du Monde des Arts du Spectacle à Los Angeles, il vient nous présenter son spectacle « Le Pacte » à Rebecq !

Mentalisme, spiritisme, bibliomancie, cabinet de curiosités... Vous découvrirez des phénomènes mystérieux et des objets magiques étonnants. Laissez-vous tenter par Le Pacte que Maxime Mandrake vous

propose et découvrez une autre vision du monde à travers des secrets et des légendes fascinantes. Vous serez émerveillé par les prédictions qui vous concernent personnellement et par les curiosités qui se dévoileront à vous. Le mystère est la source de toute science et de tout art, et cette expérience vous permettra de révéler le potentiel magique qui est en vous. Allez-y les yeux fermés mais gardez-les grand ouverts !

Dix minutes de bonheur



- **Vendredi 31 mai et Samedi 1er juin - 20h**

- Moulin d'Arenberg
- 10€ - Art27

Une pièce écrite et mise en scène par **Giovanni Russo**

Avec **Sophie Russo** et **Antonia Russo**

Deux sœurs qui se boudent depuis un moment se retrouvent chez la plus âgée. C'est l'occasion de régler leurs comptes, discuter de souvenirs d'enfance agréables ou pas, ainsi que de leur vie actuelle. On alterne des moments de reproches et de jalousie à d'autres de tendresse et de complicité. Comme dans toute fratrie qui se respecte.

Spectacle d'impro



- **Judi 6 juin - 20h**
- Salle communale de Quenast
- 14€ - 12€ (moins de 26 ans) - Art.27

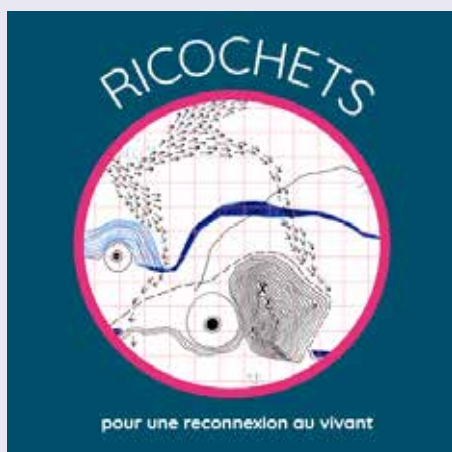
Le cinéma et les soirées Netflix vous lassent ? Optez pour le spectacle d'improvisation !

Le spectacle d'impro est, comme son nom l'indique, une création théâtrale pour laquelle aucun scénario n'a été préétabli, les comédiens n'ont pas répété ensemble et improvisent sur des sujets imposés.

En première partie de ce spectacle, venez découvrir les élèves du cours d'improvisation du Centre culturel !

EXPO

Ricochets



- **Du 6 au 21 avril**
- Vernissage : **Vendredi 5 avril - 19h30**
- Ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h, en semaine sur rdv
- Moulin d'Arenberg
- Gratuit

Pour une reconexion au vivant

L'eau, à la surface et en sous-sol, élément fédérateur et qui nous relie... Sensible et physiquement.

L'eau n'a pas de frontière, elle fait son chemin en creusant des sillons dans la roche. Elle raconte le temps avec l'érosion, par couches successives.

L'eau peut être abordée sous plusieurs thématiques : le cycle, ses différents états, son reflet, ses ondes...

Des ateliers créatifs

Marion Fabien, artiste plasticienne, nous propose un processus participatif avec les habitant(e)s de différentes communes du Brabant wallon, dans la cadre de la plateforme PULSART.

Basé sur la rencontre et la présence de l'eau sur le territoire, il s'agira, ensemble, d'explorer, d'observer, de dessiner et de creuser dans la matière les perceptions, les souvenirs, les désirs autour de cet élément-ressource. Le résultat des ateliers sera présenté lors de l'exposition collective.

- **Marche Exploration & Dessin - Dimanche 17 mars - de 9h30 à 16h30**

Les participant(e)s sont invité(e)s à explorer, investir et (re)découvrir leur environnement par des observations et des marches exploratoires liées à la présence de l'eau sur le territoire. Suite à la marche, le retour d'expériences se fera sur papier (calque) avec le développement d'une cartographie sensible. Celle-ci représentera la vision du groupe du territoire traversé et des impressions laissées par la marche.

- **Création & gravure sur Linoléum - Jeudi 21 mars - de 19h à 22h**

Les cartes, créées lors de l'atelier précédent, seront ensuite transférées collectivement sur une plaque de lino.

- **Impression - Jeudi 28 mars - de 19h à 22h**

La dernière séance permettra d'aller au bout du processus de la technique de lino-gravure avec le travail d'encre, d'impression et de tirage.

CINE CLUB

- **Un mardi par mois - 14h30**
- Salle communale de Quenast
- 5€ - Art.27

En collaboration avec le **Conseil consultatif communal des aînés**

Joy



19 mars

Inspiré d'une histoire vraie, JOY décrit le fascinant et émouvant parcours, sur 40 ans, d'une femme farouchement déterminée à réussir, en dépit de son excentrique et dysfonctionnelle famille, et à fonder un empire d'un milliard de dollars. Au-delà de la femme d'exception, Joy incarne le rêve américain dans cette comédie dramatique, mêlant portrait de famille, trahisons, déraison et sentiments.

Avec **Jennifer Lawrence, Robert De Niro, Bradley Cooper**

Maison de retraite



16 avril

Afin d'éviter la case prison, Milann, 30 ans, est contraint d'effectuer 300 heures de travaux d'intérêt général dans une maison de retraite, Les Mimosas. Ses premières semaines sont un véritable enfer ! Mais il se fait rapidement adopter par les retraités, en particulier par une bande de 7 inséparables qui lui apprennent, chacun à leur manière, leur vision de la vie. Au fil des semaines, Milann découvre que l'établissement profite de la vulnérabilité de ses pensionnaires pour les arnaquer. Il décide alors d'organiser une grande évasion, mais il n'est pas au bout de ses peines...

Avec **Kevin Adams, Daniel Prevost...**

Nous trois ou rien



14 mai

Le destin exceptionnel d'Hibat et Fereshteh Tabib, les parents de Kheiron, résistants iraniens face à la dictature du Shah puis à celle des islamistes. Des confins de l'Iran aux banlieues parisiennes, une autobiographie aux airs de conte universel qui évoque avec humour et émotion l'amour familial, le don de soi et surtout l'idéal d'un vivre ensemble pour lequel Hibat et Fereshteh ont mené un combat sans merci depuis plus de 40 ans.

Avec **Kheiron, Leïla Bekhti, Gérard Darmon**

Astrid



18 juin

En 1920, Astrid Lindgren a 16 ans et des rêves plein la tête.

Elle décroche un travail de secrétaire dans un journal local, tombe amoureuse de son patron, se retrouve fille-mère.

Talentueuse et résiliente, libre et déterminée, elle inventera des héroïnes à son image, dans des romans qui la rendront célèbre.

Autrice d'ouvrages pour enfants, elle est notamment connue à travers le monde pour avoir créé les personnages Fifi Brindacier et Zozo la tornade.

THE DANSANT



- **Un jeudi par mois** - 13h30
- Salle communale de Quenast
- 5€, tarte et café compris

Venez passer une après-midi conviviale et musicale !

En collaboration avec le **Conseil consultatif communal des aînés.**

21 mars - Franco Mallone



18 avril - DJ



16 mai - Blue Star



20 juin - Franco Mallone

JEUNE PUBLIC

Ma grand-mère est une aventurière



- **Mercredi 20 mars - 14h30**
- Salle communale de Quenast
- 5€ - Art.27
- Dès 6 ans

Par la **Cie Racagnac**

On croit tous et toutes connaître sa grand-mère, Puis, un jour, à cause d'une roue voilée, on descend dans la cave et... dans un bric-à-brac de bandes magnétiques, caisses et carnets, on découvre qu'elle fût bien d'autres femmes.

Des chutes du Niagara au sommet des Andes, la roue d'une vie hardie s'emballe sous nos yeux pour une série d'épopées-souvenirs rocambolesques et inspirantes.

Et si nos grands-mères en chaises roulantes n'étaient pas les femmes sages que l'on imagine? Et si les petites filles curieuses poursuivaient l'aventure?

Entre spectacle de marionnette et concert

multi-instrumental, pop-up géant et praxinoscope, Racagnac présente des fantaisies visuelles, sonores et historiques, surtout les plus farfelues.

Dans le cadre de **MIKMAK Festival**



Zakoustics



Concerts pour bébés et leurs parents (ainsi que les femmes enceintes)

Les Zakoustics, ce sont des concerts pensés pour les tout-petits (0-3 ans et avant naissance) et leurs parents, des moments de découverte de la musique et d'émerveillement dans un cadre propice au partage.

A chaque concert, un instrument est mis à l'honneur pour un concert d'une trentaine de minutes suivi d'un moment interactif entre les enfants, l'instrument et le musicien.

Nous invitons ensuite parents et enfants à partager un moment informel d'échanges.

Kamele N'Goni - Cyril Mossé

- **Dimanche 24 mars - 9h30 et 10h40**
- Moulin d'Arenberg
- 8€ - Art.27

Le Kaméle N'Goni, ou « Guitare des jeunes hommes » est un instrument traditionnel de la culture Mandingue (Afrique de l'Ouest). Il est constitué d'unealebasse et de cordes, pincées par le musicien. De la famille des Harpes-Luth et « petit frère » de la Kora, cet instrument aux formes rondes, aux couleurs chaudes et aux sonorités apaisantes par sa gamme pentatonique nous emportera en voyage.

CINE JUNIOR

- **Un mercredi par mois - 14h30**
- Salle communale de Quenast
- 2€ - Art.27

Pierre Lapin 2 : Panique en ville



17 avril

Béa, Thomas et les lapins forment désormais une famille recomposée, mais Pierre a beau faire tout son possible, il ne semble parvenir à se débarrasser de la réputation de voyou qui lui colle à la peau (de lapin).

S'aventurant hors du potager, Pierre découvre un monde dans lequel ses menus délits sont appréciés, mais quand sa famille risque tout pour partir à sa recherche, Pierre doit choisir quel genre de lapin il veut être.

Dès 6 ans

Le royaume des étoiles



15 mai

Et si votre petite sœur disparaissait soudainement au beau milieu de la nuit ? Et si vous deviez partir sur la lune et la rechercher dans le royaume des étoiles ? C'est ce qui arrive à Peter, et le temps est compté pour la retrouver avant le lever du jour... À bord du traîneau magique du Marchand de sable, que la grande course commence !

Dès 6 ans

Le petit Nicolas - Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?



19 juin

Penchés sur une large feuille blanche quelque part entre Montmartre et Saint-Germain-des-Prés, Jean-Jacques Sempé et René Goscinny donnent vie à un petit garçon rieur et malicieux, le Petit Nicolas. Entre camaraderie, disputes, bagarres, jeux, bêtises, et punitions à la pelle, Nicolas vit une enfance faite de joies et d'apprentissages. Au fil du récit, le garçon se glisse dans l'atelier de ses créateurs, et les interpelle avec drôlerie. Sempé et Goscinny lui raconteront leur rencontre, leur amitié, mais aussi leurs parcours, leurs secrets et leur enfance.

Dès 6 ans

CINEMA

L'illusion verte



- **Mercredi 15 juin - 20h**
- Salle communale de Quenast
- 5€ - Art.27

Un film de **Werner Boote**

Aujourd'hui, les industriels investissent beaucoup de temps et d'argent à «verdir» leur image : voitures électriques, huile de palme labellisée bio, ou encore produits issus du commerce équitable... tout est fait pour nous déculpabiliser et expliquer que nous pourrions sauver le monde en consommant ces produits. Une pratique dangereusement populaire nommée greenwashing ou éco-blanchiment. Mais si à défaut de sauver le monde, ces achats responsables ne faisaient qu'enrichir les multinationales ? Werner Boote et Kathrin Hartmann parcourent le monde pour révéler l'envers du décor.

En collaboration avec **Rebecq en transition**

KUNSTEN BO(!)S DES ARTS



- **Lundi 20 mai - 11h - 18h**

- Parc de Lembeek
- 5€ - gratuit pour les - 12 ans

Rejoignez-nous le 20 mai, lundi de Pentecôte, au Parc de Lembeek pour la 7ème édition de Kunst en Bois des Arts, La rencontre festive et culturelle entre Flamand(e)s et Wallon(ne)s !

Spectacles · Animations · Petite restauration · Bar ... et bien d'autres surprises

Le temps d'une journée, francophones et néerlandophones sont invités à venir flâner dans le parc de Lembeek à la découverte de nombreux artistes du nord et du sud du pays.

Lancé en 2016 par les centres culturels de Halle, Beersel, Ittre, Tubize, Rebecq et l'Association Braine Culture, sous la coordination du Centre culturel du Brabant wallon, l'événement se veut fédérateur de nos deux communautés et a pour maîtres-mots la rencontre, la découverte et la convivialité.

Agenda

Me 15/05 14h30 à 16h
CINÉ JUNIOR
 Le royaume des étoiles
 A la Salle communale de Quenast
 Infos : CcR : 067/63.70.67

J 16/05 13h30-16h30
THÉ DANSANT
 A la Salle communale de Quenast
 Tarif : 5€ (café et tarte compris)

J 16/05 14h-17h
ATELIER JEUX DU CCCA
 A l'Ancienne Gare

V 17/05 15h30-20h
DON DE SANG
 A l'Ancienne Gare

V 17/05 20h
CONFÉRENCE DE L'UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-ENGHEN
 A l'Ancienne Gare

S 18/05
FANCY FAIR
 Ecole communale de Rebecq

S 18/05
EXPO PHOTOS ET RALLYE
 Ecole communale de Queanst
 Rue de Saintes

Me 22/05 19h45-21h
BAIN SONORE
 Au Moulin d'Arenberg
 15€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

V 24/05 et D 25/05
LA RUE HAUTE EN FETE

S 25/05
FANCY FAIR
 Ecole communale de Bierghes

S 25/05 18h
SOUPER DU JUDO CLUB REBECQ
 Infos : 0479/311955
 A la Salle communale Wisbecq

J 30/05 14h-17h
ATELIER JEUX DU CCCA
 A l'Ancienne Gare

V 31/05 & 01/06 20h
SPECTACLE - DIX MINUTES DE BONHEUR
 A la Salle communale de Quenast
 10€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

V 31/05, S 01/06 et D 02/06
TOURNOI DE L'AJAX REBECQ
 Aux Agaces

Juin

S 01/06 et D 02/06
EXPO PHOTOS "REGARDS SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE REBECQ"
 A l'église St-Géry dans le cadre des journées "Eglises ouvertes", en collaboration avec le Photo Club de Rebecq.

L 03/06 18h-20h
REUNION DU CERCLE PHILATELIQUE REBECQUOIS
 A l'Ancienne Gare

J 06/06 20h
SPECTACLE D'IMPRO
 A la Salle communale de Quenast
 14€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

S 08/06
FANCY FAIR
 Ecole communale de Germinal

S 08/06
FANCY FAIR
 Ecole Libre Wal-Active

D 09/06 10h-12h
CONFÉRENCE DU CERCLE HORTICOLE DE REBECQ
 A l'Ancienne Gare

D 09/06
ELECTIONS FEDERALES, REGIONALES ET EUROPEENES

J 13/06 14h-17h
ATELIER JEUX DU CCCA
 A l'Ancienne Gare

S 15/06
FANCY FAIR
 Ecole communale des Touterelles

S 15/06 20h
CINEMA - L'ILLUSION VERTE
 A la Salle communale de Quenast
 5€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

Ma 18/06 14h30-16h20
CINE CLUB - ASTRID
 A la Salle communale de Quenast
 5€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

Me 19/06 14h30-15h55
CINE JUNIOR - LE PETIT NICOLAS - QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ?
 A la Salle communale de Quenast
 Infos : CcR : 067/63.70.67



Grand jeu concours photographique

À l'occasion de ses 50 ans d'existence, le Photo Club de Rebecq organise un grand jeu concours de photographie.

Le concours se déroulera jusqu'au 31 août 2024 à minuit

Trois thèmes :
 Paysage / Faune et flore / Portrait

Les catégories d'âges :
 moins de 16 ans / 16 ans et plus

Pour la **réalisation** et l'envoi de vos photos, il est important de respecter quelques règles et de consulter le règlement du concours sur le site du club photo de Rebecq :

www.photoclubrebecq.be

Pour information :
 E-mail photoclubrebecq@gmail.com

« Les lauréat(es) recevront une impression grand format le **samedi 26 octobre lors du gala numérique** »
 Le président : Maréchal Michel - 067/638164 ou 0476/650153

En **collaboration** et avec le soutien de la commune et du centre culturel et sous le patronage de la FCP



Agenda

Mars

Me 13/03 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNÉS
À l'Ancienne Gare

Me 13/03 19h45-20h45

BAIN SONORE
Au Moulin d'Arenberg
15€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

V 15/03, S 16/03 et D 17/03

CARNAVAL DE PRINTEMPS

L 18/03 18h-20h

REUNION DU CERCLE PHILATELIQUE REBECQUOIS
A l'Ancienne Gare

Ma 19/03 14h30-16h30

CINE CLUB - JOY
A la Salle communale de Quenast
5€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

Me 20/03 14h30-15h30

SPECTACLE JUNIOR - MA GRAND-MÈRE EST UNE AVENTURIÈRE
Salle communale de Quenast
5€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

J 21/03 14h-17h

ATELIER JEUX DU CCCA
A l'Ancienne Gare

J 21/03 13h30-16h30

THÉ DANSANT
A la Salle communale de Quenast
Tarif : 5€ (café et tarte compris)

S 23/03 10h-13h

COURS D'APICULTURE DE L'UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-ENGHIEU
A l'Ancienne Gare

V 22/03 et S 23/03

KERMESSE DE PRINTEMPS DE LA RUS REBECQUOISE
A la Salle Communale de Quenast

D 24/03 9h30 à 11h30

ZAKOUSTICS CONCERT POUR BÉBÉS (ainsi que les femmes enceintes)
Au Moulin d'Arenberg
Tarif : 8€ - Durée : 2h

Avril

J 04/04 14h-17h

ATELIER JEUX DU CCCA
À l'Ancienne Gare

J 04/04 20h

SPECTACLE WIRELESS PEOPLE
A la Salle communale de Quenast
Tarif : 14€ - 8€ (moins de 26 ans) - Art. 27

V 05/04 20h

CONFÉRENCE DE L'UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-ENGHIEU
À l'Ancienne Gare

06/04 - 21/04 14h00 à 18h00

le week-end, en semaine sur RDV
EXPOSITION RICOCHETS
Au Moulin d'Arenberg
Gratuit

D 07/04 8h30

PETITS-DÉJEUNERS TÉLÉVIE
A l'Ancienne Gare

D 07 10h-17h

FOIRE COMMERCIALE DE L'ARCAL
Au Hall Omnisports

D 07/04

DÉBUT DE SAISON DU RAIL REBECQ ROGNON
Deux départs : 14h et 16h

L 08/04 18h-20h

REUNION DU CERCLE PHILATELIQUE REBECQUOIS
A l'Ancienne Gare

Me 10/04 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNÉS
À l'Ancienne Gare

D 14/04 10h-12h

CONFÉRENCE DU CERCLE HORTICOLE DE REBECQ
A l'Ancienne Gare

Ma 16/04 14h30 à 16h

CINÉ CLUB
Quand tu seras grand
A la Salle communale de Quenast
Tarif : 5€
Infos : CcR : 067/63.70.67

Ma 16/04 14h30 à 16h

CINÉ JUNIOR
Pierre Lapin 2 : Panique en ville
A la Salle communale de Quenast
Infos : CcR : 067/63.70.67

J 18/04 13h30-16h30

THÉ DANSANT
A la Salle communale de Quenast
Tarif : 5€ (café et tarte compris)

J 18/04 14h-17h

ATELIER JEUX DU CCCA
A l'Ancienne Gare

S 20/04 10h-18h

ATELIERS CRÉATIFS
De l'ASBL Le Pavé en collaboration avec "les ateliers de Kali"
A l'Espace du Petit Moulin

S 20/04

FANCY FAIR
Ecole Saint Géry

D 21/04 11h-17h

MARCHÉ DES CRÉATEURS
De ASBL Le Pavé
A l'Espace du Petit Moulin

Me 24/04 19h45-21h

BAIN SONORE
Au Moulin d'Arenberg
15€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

V 26/04 20h-22h

LE PACTE - MAXIME MANDRAKE - MAGIE ET MENTALISME
A la Salle communale de Quenast
Tarif : 20€ - Infos: 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

Mai

Me 01/05, S 04/05, D 05/05,

S 11/05 et D 12/05

IMEXSO CUP
A la RUS Rebecquoise

J 02/05 14h-17h

ATELIER JEUX DU CCCA
A l'Ancienne Gare

L 06/05 18h-20h

REUNION DU CERCLE PHILATELIQUE REBECQUOIS
A l'Ancienne Gare

Me 08/05 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNÉS
A l'Ancienne Gare

V 10/05 15h30-20h

DON DE SANG
A l'Ancienne Gare

D 12/05 10h-12h

CONFÉRENCE DU CERCLE HORTICOLE DE REBECQ
A l'Ancienne Gare

Ma 14/05 14h30 à 16h

CINÉ CLUB
Nous trois ou rien
A la Salle communale de Quenast
5€ - Infos : 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be